

sans installations du tout. Je songe au quartier appelé *the Battery*, qui sert depuis des années de ballon politique, un ballon que les gouvernements ne cessent de se renvoyer, qu'il s'agisse des gouvernements provinciaux et municipaux ou du gouvernement fédéral, tout en refusant d'en assumer la responsabilité. Pendant ce temps, les pauvres obligés d'y vivre continuent à en subir les ennuis et les inconvénients. Un autre quartier du même genre est Maundy Pond, dont parlera mon collègue de Saint-Jean-Ouest (M. Carter) et qui est maintenant l'objet d'un nouveau projet de rénovation urbaine. Je le demande au ministre, pourquoi n'a-t-il pas annoncé aujourd'hui une véritable liste de priorités, en l'appliquant à des problèmes précis, dans des régions précises du pays?

Ces problèmes existent dans tout le Canada; ils sont peut-être plus criants dans les grandes villes, mais ils existent également dans les régions rurales. Quoi qu'ait dit le ministre et en dépit des pieux espoirs qu'il a formulés, il reste que le rythme des mises en chantier aujourd'hui est en retard sur les exigences d'une société juste et sur les exigences d'une urbanisation sans cesse croissante. Si on le compare à celui du mois de mai l'an dernier, il est indéniable que cette année le nombre de mises en chantier pendant le même mois, a diminué de 50 p. 100. Cette chute s'accompagne d'une augmentation correspondante du chômage. Les deux vont généralement de pair. Dans ma propre province, le chiffre du chômage a atteint le niveau ahurissant de 15 p. 100. En fait, le chiffre réel dépasserait 20 p. 100. Je crois savoir que pour l'ensemble des provinces Atlantiques il dépasse 10 p. 100, et que pour la province de Québec il frise ou dépasse 9 p. 100.

Ce sont là des régions où le nombre des mises en chantier n'a cessé de diminuer. Mais où cette chute est la plus grave c'est dans les régions urbaines: 80 p. 100 à Windsor, en Ontario; 69 p. 100 à Halifax, en Nouvelle-Écosse; 57 p. 100 à Calgary; 53 p. 100 à Toronto; 45 p. 100 à Edmonton et 40 p. 100 à Montréal. Voilà le genre de faits auxquels nous devrions nous attaquer au lieu de nous en tenir aux pieux projets du gouvernement ou du ministre qui envisagent le problème à long terme. En fait, le problème est si grave qu'il faut y remédier sur-le-champ.

● (4.10 p.m.)

Au premier semestre de 1970 les mises en chantier avaient diminué dans toutes les provinces canadiennes. Le fléchissement dans ce domaine variait depuis le chiffre renversant de 90.4 p. 100 en Saskatchewan jusqu'à 61.5 p. 100 dans ma province de Terre-Neuve. En Ontario, la baisse s'établissait à 48 p. 100, et c'est la Colombie-Britannique qui a enregistré

[M. McGrath.]

la diminution la plus minime. Ces chiffres témoignent de la gravité du problème, monsieur l'Orateur. C'est le plus sérieux de tous. Oui, nous sommes inquiets, car le gouvernement n'a pas réussi à s'y attaquer. Il est juste de dire, je crois, que le député de Trinity a démissionné du cabinet à cause de la négligence du gouvernement à se rendre compte de l'urgence de la crise de l'habitation et du problème urbain au Canada à l'heure actuelle. En acceptant la démission du ministre le gouvernement a automatiquement relégué ce problème au dernier rang sur sa liste de priorités. Je ne crois pas que le ministre actuel puisse le nier.

Je sympathise avec le ministre. Au sein du cabinet, il fait face à des problèmes; il sait que son prédécesseur a dû démissionner parce que le gouvernement ne s'est pas occupé du logement. Le ministre s'inquiète après avoir vu, dans bien des régions du Canada, que la crise est vraiment aiguë. A mon avis, à moins d'obtenir de ses collègues du cabinet des mesures rapides, il n'aura pas le choix: il devra suivre l'exemple de son prédécesseur et résigner sa fonction. Ce sera pour lui la seule ligne de conduite honorable.

Il y a quelques jours, dans ma ville de Saint-Jean, j'ai reçu un appel d'un de mes électeurs sur le point d'être jeté sur le pavé, et j'ai alors fait une chose que j'accomplis rarement. J'ai téléphoné aux autorités chargées de l'habitation et leur ai dit: «Je n'essaie pas d'intervenir sur le plan politique ni d'influencer en quelque sorte votre décision. Toutefois, je connais les données de ce cas particulier. Cet homme, sa femme et ses enfants vont être jetés sur le pavé. Pouvez-vous faire quelque chose en leur faveur?» J'ai indiqué les circonstances où se trouvait l'intéressé, ainsi que son nom. Le fonctionnaire a examiné le dossier et déclaré: «Il occupe tel rang sur la liste et je doute qu'il soit possible de faire quelque chose pour lui d'ici l'an prochain.» Cet homme était classé très loin sur la liste; il y avait 500 familles avant lui qui avaient droit à un logement social et qui espéraient abandonner le taudis où elles étaient forcées de vivre, par suite de circonstances indépendantes de leur volonté.

J'espère que le ministre apportera une solution précise à ces problèmes précis qui se posent dans ma ville. J'espère, par exemple, qu'il annoncera un projet gigantesque de logements sociaux entièrement commandité par le gouvernement fédéral, car il s'agit d'une affaire spéciale. Il sait fort bien que c'est une affaire spéciale et la raison de cet état de choses. C'est parce que le gouvernement fédéral est paralysé financièrement au point d'être incapable d'entreprendre la construction d'autres logements sociaux. Ma ville